

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL

Collège Jean de La Bruyère

Comité départemental d'Indre-et-Loire

DOSSIER DE CANDIDATURE 2014-2015

A retourner

Avant le vendredi 4 avril 2014 pour tous les niveaux

Au secrétariat du Collège Jean de La Bruyère – 3, avenue de Roubaix- 37100 TOURS

E-mail : ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr

Les journées de détection se dérouleront le

Mercredi 09 avril 2014

13H30 – 15H30 : Elèves de 5^{ème}, de 4^{ème}, de 3^{ème}

Mercredi 16 avril 2014

13H30 - 15H30 : Elèves de CM2 et de 6^{ème}

Au gymnase Guy Drut

140 rue de la Croix de Périgourd

37540 St Cyr sur Loire

Constitution du dossier : Il comprend obligatoirement

- Fiche d'inscription à la journée de détection
- Fiche de renseignements scolaires
- Fiche de renseignements sportifs
- Photocopie des bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestres

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

Claude LICZKOWSKI

Principal du collège Jean de La Bruyère

Tel : 02 47 54 12 43 - ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr

Jérôme AUCLERC

Sébastien BARRAULT

CTF 37, Responsable entrainements section sportive
Tel : 06.60.21.83.98 - jerome.auclerc@centre-handball.com

Professeur d'E.P.S, coordonnateur section sportive
Tel : 02.47.54.12.43 - sebastien.barrault@ac-orleans-tours.fr

FICHE D'INSCRIPTION A LA JOURNEE DE DETECTION
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL COLLEGE JEAN DE LA BRUYERE
Année scolaire 2014-2015

A retourner au secrétariat du Collège Jean de La Bruyère, 3 avenue de Roubaix, 37100 TOURS
Accompagnée obligatoirement d'une photo d'identité

Je, soussigné(e) :

Demeurant à :

Demande la participation de mon fils /ma fille à la journée de recrutement de la section sportive scolaire de handball en qualité de joueur / de joueuse :

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

CLUB :

Nom, adresse et n° de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :

M : Tél. :

Adresse :

.....

N° de sécurité sociale des parents :

- Je déclare que mon enfant est couvert par une police d'assurance contre les accidents.
- Je dégage, par la présente, les responsables de la journée de recrutement, le comité départemental d'Indre-et-Loire et le collège Jean de la Bruyère de toute responsabilité en ce qui concerne mon enfant, tant pour les accidents qui pourraient lui être imputables, que pour ceux qu'il pourrait subir pendant les différentes activités de cette journée, ainsi qu'au cours des déplacements occasionnés.
- J'autorise le responsable à prendre toute mesure d'urgence, en cas d'accident ou de maladie grave, à faire transporter mon fils dans un établissement hospitalier le plus proche pour y recevoir des soins ou subir toute intervention chirurgicale jugés nécessaires par le médecin.
- Je note que mon fils/ ma fille se présentera à cette journée muni de sa licence fédérale ou UNSS ou bien d'un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique du handball

Fait à le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Dossier de candidature Section Sportive Scolaire Handball

Collège Jean de La Bruyère - Tours

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu : Département :

Adresse des parents (ou du représentant légal) :

Madame – Monsieur :

Tél. dom. : E-mail :

Profession du père : Tél. portable :

Profession de la mère : Tél. portable :

Tél. portable enfant :

SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

2013-2014

Nom de l'établissement :

Adresse :

..... Tel.

Classe suivie : Langue vivante 1 :

Langue vivante 2 :

SITUATION SCOLAIRE PROCHAINE

2014-2015

Nom de l'établissement : **Collège Jean de la Bruyère**

Adresse : 3, avenue de Roubaix - 37100 TOURS

Classe demandée : Langue vivante 1 :

Langue vivante 2 :

Régime demandé : Demi-pensionnaire Externe Interne (cochez le choix souhaité)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM : Prénom :

CLUB : Niveau du club :

Nom de l'entraîneur : Poste du joueur :

Taille : Poids : Latéralité : Droitier / Gaucher

Nombre d'entraînements par semaine :

Autre(s) activité(s) sportive(s) pratiquée(s) :

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e) autorise mon fils/ ma fille
..... à participer à la journée de détection de la section sportive scolaire
handball du Collège Jean de La Bruyère, et reconnais avoir pris connaissance des obligations sportives figurant
dans le règlement intérieur de la section sportive.

Fait à le

Signature :

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB

Aptitudes du joueur :

Commentaires personnels:

.....
(Mental, Technique, Technico-tactique)

Nom de l'entraîneur:

AVIS DU PROFESSEUR D'EPS

Monsieur – Madame :

.....

.....

MOTIVATION DE L'ELEVE

.....

.....

SIGNATURE DE L'ELEVE :

SIGNATURE DES PARENTS :

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL

COLLEGE JEAN DE LA BRUYERE

3 avenue de Roubaix - 37100 TOURS

Tél : 02 47 54 12 43 - ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr

ECHEANCIER

VENDREDI 4 AVRIL : fin du dépôt de dossier au secrétariat du collège Jean de la Bruyère, 3 avenue de Roubaix, 37100 TOURS.

Pièces constituant le dossier de candidature: (Cf dossier annexe)

Pour les élèves faisant leurs études dans un établissement privé sans contrat, faire une demande d'examen de passage le plus tôt possible.

JOURNEES DE DETECTION :

Mercredi 09 avril 2014

13H30 – 15H30 : Elèves de 5^{ème}, de 4^{ème}, de 3^{ème}

Mercredi 16 avril 2014

13H30 - 15H30 : Elèves de CM2 et de 6^{ème}

**Au gymnase Guy Drut
140 rue de la Croix de Périgourd
37540 St Cyr sur Loire**

Les candidats doivent se présenter à la journée de détection.

Les tests porteront sur l'évaluation des:

- qualités physiques
- qualités motrices
- potentialités en jeu

A l'issue de ces journées, deux listes seront établies :

- 1°) Joueurs éliminés en activité handball
- 2°) Joueurs retenus sous réserve d'acceptation du dossier scolaire en fonction des places disponibles.

Début JUIN 2014 : Commission d'admission définitive avec étude des dossiers scolaires. Tous les candidats seront informés individuellement des résultats définitifs.

PRESENTATION

La section sportive scolaire handball fonctionne en référence à la circulaire des sections sportives scolaires :

“Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier après accord des familles, d’un entraînement plus soutenue dans une discipline sportive proposée par l’établissement, tout en suivant une scolarité normale ».

« Les sections sportives scolaires permettent la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants. Elle permettent aux élèves d’atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau”.

Objectifs généraux :

- Permettre à des jeunes sportifs motivés par le handball de pratiquer plus fréquemment dans des conditions sportives et scolaires adaptées.
- Motiver les élèves en leur donnant l’occasion de progresser et d’être valorisés dans leur sport de prédilection.
- Confronter les élèves à une rigueur et un investissement permettant de se placer dans des conditions de réussite et de progrès sportifs.

Objectifs spécifiques et compétences à acquérir :

- Améliorer les conduites motrices spécifiques au handball.
- Favoriser l’appropriation d’une culture handball (aspects technico tactiques individuels et collectifs).
- Acquérir des connaissances et construire des compétences qui dépassent la simple pratique de joueur (arbitrage, managérat, organisation de rencontres, d’évènements).
- Participer à la dynamique de leur club et de l’association sportive du collège (arbitrage, engagement sur d’autres activités).
- Apprendre à se connaître pour aller vers une gestion physique de plus en plus autonome.

Les conditions d’admission:

Sportives	Scolaire	Médicales
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réussir les tests sportifs de recrutement. ✓ Disposer d’une licence fédérale pour participer aux compétitions (obligatoire pour les minimes). ✓ Participer aux compétitions organisées dans le cadre de l’association sportive du collège (UNSS). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir un avis favorable du jury d’admission après les tests de recrutement et l’examen du dossier scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présenter un certificat médical attestant la non-contre-indication à la pratique du handball dans le cadre de la section sportive scolaire ainsi qu’un électrocardiogramme lors de l’admission définitive en juin ou en septembre. (certificat fait obligatoirement par un médecin du sport).

Structure d'accueil et d'enseignement

- ❖ Le suivi scolaire est assuré par Sébastien Barrault, professeur d'EPS, coordonnateur de la section sportive, mais aussi par le chef d'établissement et la conseillère principale d'éducation.
- ❖ Le suivi sportif, la responsabilité des entraînements est assurée par Jérôme Auclerc, éducateur sportif du comité départemental d'Indre et Loire de handball.
- ❖ Le comité départemental d'Indre et Loire met à disposition 2 autres éducateurs sportifs diplômés pour l'entraînement des élèves M. Etcheverry David et M. Paillet Thibault qui interviennent sur les entraînements benjamins.

Possibilité d'internat au sein du collège du lundi au vendredi

- ❖ Estimation du coût : 1300€ par an (un dossier vous sera transmis sur demande).

Cadre de fonctionnement sportif

- ❖ Les entraînements sportifs se déroulent au gymnase Guy Drut situé à Saint Cyr sur Loire et à la halle Monconseil à Tours.
 - Les benjamins (6^{ème} et 5^{ème}) s'entraînent 2 fois par semaine.
 - Les minimes (4^{ème} et 3^{ème}) s'entraînent 3 fois par semaine.
- ❖ Le transfert du collège aux différents gymnases se fait en car ou en tramway.
- ❖ En parallèle des rencontres amicales, le joueur participera aux championnats et aux rencontres organisés dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). **La licence UNSS est donc obligatoire (20 euro pour l'année).**
- ❖ La capacité à organiser des rencontres, les aptitudes à arbitrer font partie intégrante des objectifs de la section sportive handball.
- ❖ Tous les élèves de la section sportive sont formés aux gestes de premiers secours et obtiennent le Certificat de Prévention et Secours Civiques N 1 (PSC 1) en classe de quatrième ou troisième.
- ❖ **Tous les élèves repassent obligatoirement des tests à la fin de la classe de 5^{ème} pour juger des progrès accomplis et de décider en accord avec les familles d'une éventuelle poursuite en section sportive scolaire pour les 2 prochaines années.**

Résultats sportifs

- ❖ Les benjamins sont champions départementaux et ont remporté le championnat académique.
- ❖ Les minimes ont terminé second au championnat excellence inter-académique.